

Cas-type S7

SPÉCIALISÉ EXTENSIF - GAEC

2 personnes - 215 ha - 1 200 brebis - Productivité 1,4 - 6,5 brebis/ha SFP

65 % des lactations et 55 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 20 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, achat d'aliment complet pour les agneaux



Ce système concerne d'abord les grandes structures du Montmorillonnais.

Il permet un allègement de la charge de travail d'astreinte, ainsi que des économies d'échelle sur les investissements.

La logique extensive se manifeste par la faiblesse du chargement et une productivité relativement modeste.

Le fractionnement de l'agnelage et le recours à l'enrubannage permettent d'écrêter les pointes de travail.



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Organisation du travail à 2 associés.
- Amélioration de l'autonomie alimentaire par l'utilisation de l'enrubannage et le recours aux céréales autoconsommées pour les brebis.

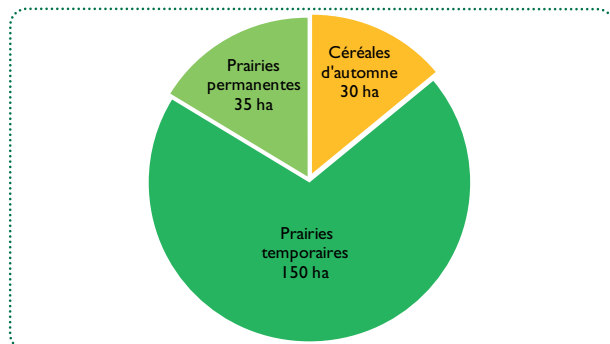
Contraintes :

- Risques liés à la spécialisation sur une production.

Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

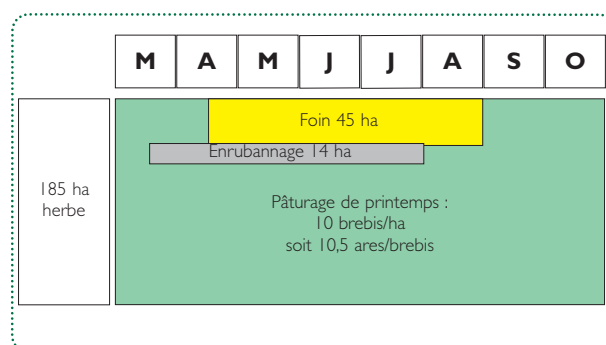
Assolement



- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les repousses d'enrubannage sont destinées prioritairement aux agneaux ou aux agnelles de renouvellement.
- Les brebis agnelant en contre saison peuvent être remises à l'herbe dès le sevrage selon la place disponible en bergerie.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées au plus tard début janvier, mi-janvier pour les agnelles.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	14	2,8 tMS	40 tMS
Foin	45	3,1 tMS	139 tMS
Total			179 tMS
Grain	30	42 qx	1 260 qx
Paille	30	2,5 t	75 t

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Pature	7	3	6
Foin	50	10	20
Enrubannage	60	15	30
Moyenne Herbe	21	6	11
Céréales	50	0	0
Moyenne SAU	25	5	10

Surface labourée

Surface labourée 55 ha
- 25 ha de prairies (durée 6 ans)
- 30 ha de céréales

- Le fumier ou compost est apporté prioritairement à l'implantation des prairies, à raison de 10 tonnes/ha.
- 60 tonnes de marne sont apportées sur une partie des prairies ou avant une culture de céréales.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	25	3	10



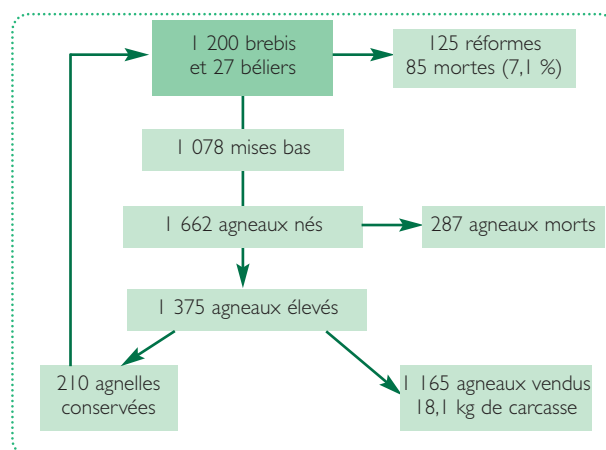
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

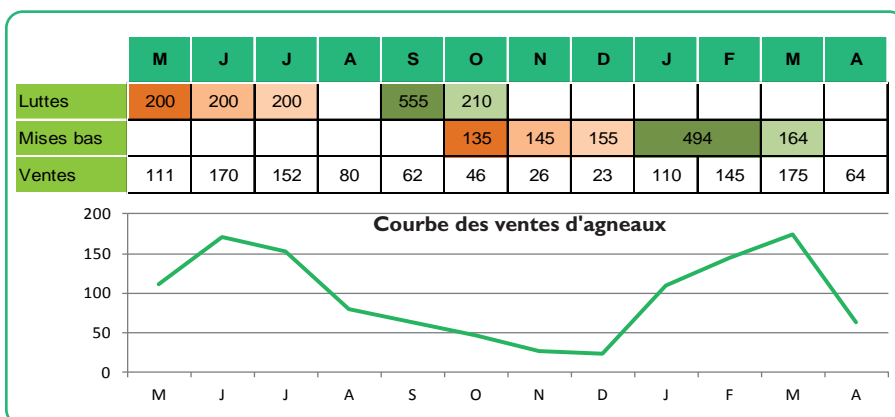
Taux de mise bas	90 %
Prolificité	154 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité numérique	115 %
Taux de renouvellement	18 %

- La contre saison est constituée de 6 lots de 100 brebis (70 à l'IA et 30 au bélier).
- Les adultes luttées en saison (390 brebis + 165 "retours d'éponges") sont subdivisées en 2 lots..

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Foin (MS)	139 000	93	11	105
Enrubannage (MS)	40 000	31	0	31
Total fourrage (MS)	179 000	123	11	135
Céréales	51 420	43	0	43
CAMV	19 800	17	0	17
Granulés	69 480	0	50	58
Total concentrés	140 700	59	50	117
% concentré prélevé	37			
Concentré/kg carcasse produit	5,65			

- L'enrubannage est réservé aux brebis en lactation.
- La consommation de concentré est de 35 kg pour les agneaux d'herbe et de 70 kg pour les agneaux de bergerie.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 800 places
 - . 1 700 m²
 - . distributeur de concentré automoteur

67 % des brebis sont logées

- Engraissement :
 - . tunnel pour 320 agneaux
 - . 260 m²

Total : 1,6 m²/brebis

- Hangar :
 - . 500 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 285 qx
 - . 2 silos de 5,5 tonnes
- Parc de tri

Le foncier

- 22 km de clôtures



Le travail d'astreinte

- 3 200 heures (3 000 à 4 000), soit 2,7 h/brebis et 2,3 h/agneau élevé

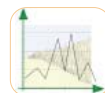


Le travail de saison

- 255 jours, dont 100 pour le troupeau, 115 pour la SFP et 40 pour les céréales



Les pointes de travail



- La taille du troupeau génère un volume important de travail, mais le fractionnement de l'agnelage permet d'écarter les pointes liées aux mises-bas. Le recours à l'enrubannage permet de fractionner le travail sur la surface fourragère. Le suivi des agneaux d'herbe nécessite des interventions régulières pendant tout l'été.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 100 cv, 4 RM 85 cv et 2 RM 65 cv)
 - . et chargeur frontal
 - . charrue
 - . véhicule utilitaire
 - . dérouleuse-pailleuse
 - . distributeur de concentré
 - . quad
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
- En CUMA :
 - . charrue
 - . combiné de semis direct
 - . épandeur engrais 18 m
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . épandeur fumier 12 T
 - . enrubanneuse
 - . benne monocoque 12 T
- A l'entreprise :
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
Charentes,
Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ :
nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-
atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-
loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ :
stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-
vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 55 024

Cas-type S7

SPÉCIALISÉ EXTENSIF - GAEC

2 personnes - 215 ha - 1 200 brebis - Productivité 1,4 - 6,5 brebis/ha SFP

65 % des lactations et 55 % de l'engraissement des agneaux en bergerie, 20 % d'enrubannage dans les fourrages stockés, achat d'aliment complet pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	256 560 €
63 %	Ovins viande	162 290 €
	Ventes	139 730 €
	518 agneaux lourds de bergerie de 17,5 kg C. à 6,54 €/kg	59 285 €
	647 agneaux lourds herbe de 18,5 kg C. à 5,85 €/kg	70 020 €
	125 brebis de réforme à 65 €	8 125 €
	5 béliers de réforme à 75 €	375 €
	2 400 kg de laine à 0,80 €/kg	1 920 €
	Achat d'animaux	- 3 600 €
	8 béliers achetés à 450 €	- 3 600 €
	Aides	26 160 €
	Prime à la brebis : 1 200 têtes à 21,80 €	26 160 €
5 %	Surface fourragère	11 780 €
	Prime herbagère (PHAE) : 155 ha à 76 €	11 780 €
10 %	Grandes cultures	25 160 €
	Céréales d'automne	14 200 €
	Cession interne au troupeau : 514 q à 20,00 €	10 280 €
	Cession interne de semences	680 €
22 %	Aides	57 340 €
	Aides découplées : 215 ha à 225 €	48 375 €
	indemnité compens. handicap : 100 ha à 79,63 €	7 965 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	167 500 €
35 %	Charges opérationnelles	89 435 €
	Troupeau	56 €/brebis 68 155 €
	Concentrés	36 €/brebis 43 750 €
	Frais divers d'élevage	12 €/brebis 14 805 €
	Frais vétérinaires	8 €/brebis 9 600 €
	Surface fourragère	69 €/ha 12 715 €
	Engrais et amendements	48 €/ha 8 930 €
	Semences	18 €/ha 3 375 €
	Fournitures pour fourrages	2 €/ha 410 €
	Productions végétales	286 €/ha 8 570 €
	Engrais et amendements	134 €/ha 4 020 €
	Phytosanitaire	89 €/ha 2 660 €
	Semences	63 €/ha 1 890 €
30 %	Charges de structure hors amortissements et frais financiers	78 069 €
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	84 €/ha SAU 18 130 €
	Foncier	97 €/ha SAU 20 950 €
	Matériel	106 €/ha SAU 22 815 €
	Bâtiments et installations	6 €/ha SAU 1 225 €
	Autres charges	70 €/ha SAU 14 945 €

35 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	89 060 €
------	-------------------------------------	-----------------

ANNUITÉS	32 245 €
-----------------	-----------------

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS	19 490 € 8 900 €
--	-------------------------

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	56 815 €
--	-----------------

RÉSULTAT COURANT	60 670 €
-------------------------	-----------------



QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (1 200 brebis)	
Produit brut/UMO	128 280 €	Produit Brut/brebis	152 €
EBE/PB	35 %	Alimentation directe/brebis	36 €
EBE/UMO	45 030 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,8 €
Revenu agricole/UMO	30 330 €	Surface fourragère/ha	69 €
Charges de structure totales/ha	495 €	Surface fourragère/brebis	11 €
Charges de mécanisation totales/ha	143 €	Frais d'élevage/brebis	20 €
Annuités/EBE	36 %	Marge brute/produit	56 %
Marge de sécurité/EBE	23 %	Marge brute/brebis	84 €
		EBE/brebis	74 €

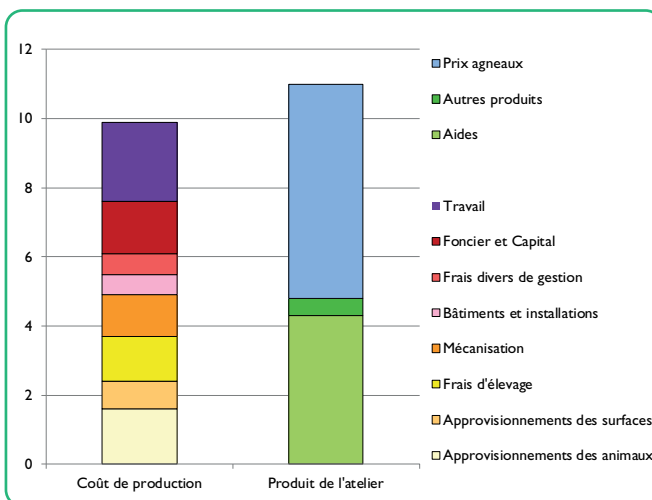
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	11,0 €
Ventes	6,2 €
Autres produits	0,5 €
Aides	4,3 €

Coût de production	9,9 €
Aliments	1,6 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	1,3 €
Mécanisation	1,2 €
Bâtiments	0,6 €
Frais divers & gestion	0,6 €
Foncier et capital *	1,5 €
Travail **	2,3 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	11 100 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,1 €
Rémunération permise	2,2 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	381 K€
- Bâtiments et équipements	144 K€
- Matériel et divers	81 K€
- Cheptel	131 K€
- Stocks alimentaires	25 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	175 K€ (92 %)	190 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	15 K€ (8 %)	190 K€ (50 %)
EBE	44 K€	89 K€
Annuités	21 K€	32 K€
Annuités/EBE	47 %	36 %
Disponible pour vivre et investir	23 K€	57 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	18 %	23 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

** reprise de 50 % du capital avec 50 % de l'EBE

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	14 000 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	4 860 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	2 870 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
 Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-
 atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-
 loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-
 vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013